



CLASSIQUES
GARNIER

Édition de LAUMONIER (Paul), « Au lecteur », *Les Quatre Premiers Livres des Odes (1550) Le Cinquiesme Livre des Odes (1552) Odes (1547-1551)*, RONSARD (Pierre de), p. 43-50

DOI : [10.48611/isbn.978-2-406-11972-2.p.0039](https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-11972-2.p.0039)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2001. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

AU LECTEUR¹

Si les hommes tant des siècles passés que du nostre,
ont mérité quelque louange pour avoir piqué diligente-
ment après les traces de ceus qui courant par la carrière
de leurs inventions, ont de bien loin franchi la borne :
5 combien davantage doit on vanter le coureur, qui galo-
pant librement par les campagnes Attiques, & Romaines
osa tracer un sentier inconnu pour aller à l'immortalité ?
Non que je soi, lecteur, si gourmand de gloire, ou tant
tormenté d'ambitieuse presumption, que je te vueille
10 forcer de me bailler ce que le tens, peut estre, me donnera
(tant s'en faut, que c'est la moindre affection que j'aie,
de me voir pour si peu de frivoles jeunesse estimée).
Mais quand tu m'appelleras le premier auteur Lirique
François, & celui qui a guidé les autres au chemin de si
15 honneste labeur, lors tu me rendras ce que tu me dois,
& je m'efforcerai te faire apprendre qu'en vain je ne
l'aurai reçu. Bien que la jeunesse soit tousjours éloignée
de toute studieuse occupation pour les plaisirs volontaires
qui la maïtrisent : si est ce que des mon enfance j'ai
20 tousjours estimé l'estude des bonnes lettres, l'heureuse

ÉDITIONS. — *Quatre premiers livres des Odes*, 1550. — Supprimé en 1553.
— Réimprimé dans l'édition lyonnaise de 1592, *Œuvres*, t. II, en tête
des Odes. — *Recueil des Pièces retranchées*, 1617 (p. 103) ; 1623 (t. II des
Œuvres, p. 1613).

Blanchemain (t. II, p. 9) ; Marty-Laveaux (t. II, p. 474).

Titre. 92 Pierre de Ronsard au lecteur

1. Sur les prétentions de cette préface, et les protestations qu'elle
souleva dans le camp des Rhétoriciens et des Marotiques, voir mon
Ronsard poète lyrique, Introd., p. xxiii à xxxi.

félicité de la vie, & sans laquelle on doit desesperer ne
 pouvoir jamais atteindre au comble du parfait contente-
 ment. Donques desirant par elle m'approprier quelque
 louange, encores non connue, ni atrapée par mes devan-
 25 ciers, & ne voiant en nos Poëtes François, chose qui fust
 suffisante d'imiter : j'allai voir les étrangers¹, & me rendi
 familier d'Horace, contrefaisant sa naive douceur, des le
 même tens que Clement Marot (seulle lumiere en ses ans
 de la vulgaire poësie²) se travailloit à la poursuite de son
 30 Psautier³, & osai le premier des nostres, enrichir ma
 langue de ce nom Ode⁴, comme l'on peut veoir par le
 titre d'une imprimée sous mon nom dedans le livre de
 Jaques Peletier du Mans⁵, l'un des plus excellens Poëtes
 de nostre âge, affin que nul ne s'atribue ce que la verité
 35 commande estre à moi. Il est certain que telle Ode est
 imparfaite, pour n'estre mesurée, ne propre à la lire, ainsi
 que l'Ode le requiert, comme sont encores douze, ou
 treze, que j'ai mises en mon Bocage, sous autre nom que
 d'Odes, pour cette même raison, servans de temoignage
 40 par ce vice, à leur antiquité⁶. Depuis⁷ aiant fait quelques
 uns de mes amis participans de telles nouvelles inven-

24. PR 1617-23, Bl encores non commune (*texte faulx*)

1. C.-à-d. « je me mis à étudier les poètes Grecs, Latins et Italiens », et non pas : « je voyageai dans les pays étrangers ».

2. C.-à-d. « de la poésie française » (opposée aux vers latins et grecs contemporains).

3. Ainsi les premiers essais lyriques de Ronsard remonteraient à l'année 1542. Cf. Chamard, *R. H. L.* 1899, p. 21 et suiv. ; Laumonier, *Ronsard p. lyr.*, pp. 17 à 26, 654 et suiv.

4. Sur cette fausse prétention, cf. *Ronsard p. lyr.*, *Introd.*, p. xxxi et suiv.

5. Voir ci-dessus, p. 3.

6. C.-à-d. « offrant par ce défaut une preuve de leur ancienneté ». Cf. *Ronsard p. lyr.*, p. 35 et suiv., 674 et suiv.

7. C.-à-d. « Depuis l'époque où je commençai à composer des odes horatiennes », et non pas : « Depuis l'apparition de cette ode ».

tions, approuvants mon entreprise, se sont diligentés
 faire apparoir combien nostre France est hardie, &
 pleine de tout vertueux labeur, laquelle chose m'est
 45 agreable pour veoir, par mon moien, les vieus Liriques,
 si heureusement resuscités ¹. Tu jugeras incontinent,
 Lecteur, que je suis un vanteur, & glouton de louange :
 mais si tu veus entendre le vrai, je m'assure tant de ton
 accoustumée honnesteté, que non seulement tu me favo-
 50 riseras, mais aussi quand tu liras quelques traits de mes
 vers, qui se pourroient trouver dans les œuvres d'autrui,
 inconsidérément tu ne me diras imitateur de leurs écrits ²,
 car l'imitation des nostres m'est tant odieuse (d'autant
 que la langue est encores en son enfance) que pour cette
 55 raison je me suis éloigné d'eus, prenant stile apart,
 sens apart, euvre apart, ne desirant avoir rien de com-
 mun avecq' une si monstrueuse erreur ³. Donques m'a-
 cheminant par un sentier inconnu, & montrant le
 moien de suivre Pindare, & Horace, je puis bien dire
 60 (& certes sans vanterie) ce que lui-même modestement
 témoigne de lui,

Libera per vacuum posui vestigia princeps,
 Non aliena meo pressi pede ⁴.

Je fu maintesfois avecques prieres admonesté de mes
 65 amis faire imprimer ce mien petit labeur, & maintesfois

42-43. PR 1617-23, Bl se sont diligentez de faire (*texte fautif*)
 55-56. 92, PR 1617-23, Bl à part... à part... à part

1. Allusion à Peletier (*Œuvres poétiques*, 1547) et à Du Bellay (*Vers lyriques et Recueil de Poésie*, 1549).

2. C.-à-d. « je suis sûr que tu ne seras pas assez inconsidéré pour me dire imitateur de leurs écrits ».

3. Cf. ci-après *Odes*, II, XXI, 13-16. Ces déclarations ne doivent pas être prises à la lettre.

4. Horace, *Epist.* I, XIX, 21-22.

j'ai refusé apreuvant la sentence de mon sententieux
Auteur,

Nonumque prematur in annum ¹.

Et mémement sollicité par Joachim du Bellai, duquel le
70 jugement, l'étude pareille, la longue frequentation, &
l'ardant desir de reveiller la Poésie Française avant nous
foible, & languissante (je excepte tousjours Heroet,
Sceve, & Saint Gelais) nous a rendus presque semblables
d'esprit, d'inventions, & de labeur ². Je ne te dirai point
75 à present que signifie Strophe, Antistrophe, Epode
(laquelle est tousjours différente du Strophe & Anti-
strophe de nombre, ou de rime) ne quelle estoit la lire,
ses coudes, ou ses cornes : aussi peu si Mercure la
façonna de l'escaille d'une tortue, ou Polypheme des
80 cornes d'un cerf atachant les cordes aus cornes du cerf,
le creus de la teste servant de concavité resonante : en
quel honneur estoient jadis les Poètes liriques, comme
ils accordoient les guerres emeues entre les Rois, &
quelle somme d'argent ils prenoient pour louer les
85 hommes : je tairai comme Pindare faisoit chanter les
hinnes écrites à la louange des vainqueurs Olympiens,
Pithiens, Nemeans, Isthmiens. Je reserve tout ce discours

66. Bl l'ay refusé | PR 1617-23, Bl apprenant la sentence (*textes fautifs*)

74-75. PR 1617-23, Bl Je ne te dirai à present (*texte fautif*)

78-79. Bl la soupçonna de l'escaille (*texte fautif*)

80-81. 50 au cornes | PR 1617-23, Bl des cornes d'un cerf, le creux de
la teste (*texte fautif*)

83-84. 50 il accordoient. . . il prenoient

86. 92, PR 1617-23. Bl les hymnes

1. Horace, *Epist. ad Pis.*, 388.

2. Voir ci-après, sonnet liminaire et livre I, odes IX et XVI ; livre III, odes XIV et XXIV. Cf. Chamard, *Joachim du Bellai*, 1^{re} partie, ch. I et II ; édition de l'*Olivre*, 2^e préface et sonnets LX, CVI, CXV.

à un meilleur loisir : si je voi que telles choses meritent
quelque breve exposition, ce ne me sera labeur de te les
90 faire entendre, mais plaisir, t'assurant que je m'estimerai
fortuné, aiant fait diligence qui te soit agreable. Je ne
fai point de doute que ma Poësie tant varie ne semble
facheuse aus oreilles de nos rimeurs ¹, & principalement
des courtizans, qui n'admirent qu'un petit sonnet
95 petrarquizé, ou quelque mignardise d'amour qui conti-
nue tousjours en son propos : pour le moins, je m'assure
qu'ils ne me sçauroient accuser, sans condamner pre-
mierement Pindare auteur de telle copieuse diversité,
& oultre que c'est la sauce, à laquelle on doit gouter
100 l'Ode. Je suis de cette opinion que nulle Poësie se
doit louer pour acomplie, si elle ne ressemble la nature,
laquelle ne fut estimée belle des anciens, que pour estre
inconstante, & variable en ses perfections. Il ne faut
aussi que le volage lecteur me blâme de trop me louer,
105 car s'il n'a autre argument pour médire que ce point là,
ou mon orthographe, tant s'en faut que je prenne égard
à tel ignorant, que ce me sera plaisir de l'ouir japper,
& caqueter, aiant pour ma deffence l'exemple de tous
les Poëtes Grecs & Latins. Et pour parler rondement,
110 ces petis lecteurs Poëtastrés, qui ont les yeus si agus à
noter les frivoles fautes d'autrui, le blâmant pour un A,
mal écrit, pour une rime non riche, ou un point super-

92. 92, PR 1617-23, Bl tant variée (texte fautif)

106. 50 s'enfaut | PR 1617-23, Bl je prenne garde (texte fautif)

1. Terme de mépris déjà employé par Du Bellay dans la *Deffence* : « Et vous autres si mal equipez, dont l'ignorance a donné le ridicule nom de rimeurs à nostre langue. . . » (II, XI, éd. Chamard, p. 305). — Cf. ci-après *Odes*, I, III (str. 1) et IX (str. 2). — Pour toute la fin de cette préface, voir *Ronsard p. lyr.*, Introd., p. xxx.

flu, & bref pour quelque legere faute survenue en
l'impression, montrent evidemment leur peu de juge-
115 ment, de s'attacher à ce qui n'est rien, laissant couler
les beaux mots sans les louer, ou admirer. Pour telle
vermine de gens ignorantement envieuse ce petit labeur
n'est publié, mais pour les gentils esprits, ardans de la
vertu, & dedaignans mordre comme les mâtins la pierre
120 qu'ils ne peuvent digerer. Certes je m'assure que tels
debonnaires lecteurs ne me blâmeront, moi de me louer
quelque fois modestement, ni aussi de trop hautement
celebrer les honneurs des hommes, favorisés par mes
vers : car outre que ma boutique n'est chargée d'autres
125 drogues que de louanges, & d'honneurs, c'est le vrai
but d'un poëte Liriq de celebrer jusques à l'extremité
celui qu'il entreprend de louer. Et s'il ne connoist en lui
chose qui soit dinne de grande recommandation, il doit
entrer dans sa race, & là chercher quelqu'un de ses
130 aieus, jadis braves, & vaillans : ou l'honorer par le titre
de son païs, ou de quelque heureuse fortune survenue
soit à lui, soit aus siens, ou par autres vagabondes digres-
sions, industrieusement brouillant ores ceci, ores cela, &
par l'un louant l'autre, tellement que tous deus se sentent
135 d'une même louange. Telles inventions encores te ferai-
je veoir dans mes autres livres, où tu pourras (si les
Muses me favorisent comme j'espere) contempler de
plus prés les saintes conceptions de Pindare, & ses
admirables inconstances, que le tens nous avoit si lon-
140 guement celées, & ferai encores revenir (si je puis)
l'usage de la lire aujourdui resuscitée en Italie, laquelle
lire seule doit & peut animer les vers, & leur donner le
juste poix de leur gravité¹ : n'affectant pour ce livre ici

128. 92, PR 1617-23, Bl qui soit digne de

1. Cf. R. H. L., 1900, p. 341, et Ronsard p. lyr., p. 85 et suiv.

aucun titre de reputation, lequel ne t'est laché que pour
 145 aller découvrir ton jugement, affin de t'envoier après un
 meilleur combatant, au moins si tu ne te faches dequoi
 je me travaille faire entendre aus étrangers que nostre
 langue (ainsi que nous les surpassons en prouesses, en
 foi, & religion) de bien loin devanceroit la leur, si ces
 150 fameus Sciamaches ¹ d'au jourd'hui vouloient prendre les
 armes pour la defendre, & victorieusement la pousser
 dans les païs étrangers ². Mais que doit-on esperer d'eus ?
 lesquels étants parvenus plus par opinion, peut estre,
 que par raison, ne font trouver bon aus princes sinon ce
 155 qu'il leur plaist : & ne pouvants souffrir que la clarté
 brusle leur ignorance, en medisant des labeurs d'autrui
 deçoivent le naturel jugement des hommes abusés par
 leurs mines. Tel fut jadis Bacchylide à l'entour d'Hieron
 Roi de Sicile tant notté par les vers de Pindare ³ : & tel
 160 encores fut le sçavant envieux Challimaq impatient

147. PR 1617-23, *B*l travaille à faire entendre (*texte fautif*)
 155. 50 qu'ils leur plaist

1. Pour ce mot, cf. R. H. L. 1907, p. 134. L. Foulet pense que Ronsard a pris ce mot à Rabelais, qui avait publié en 1549 la *Sciomachie*. Mais il le doit plutôt à Budé qui avait parlé des « sciamachi » et de la « sciamachia » dans ses *Annot. in Pandectarum libros* (R. Estienne, 1535 ; S. Gryphe, 1546, p. 351). Prenant pour point de départ la traduction de σκιμαχία par Aulu-Gelle, *umbratilis pugna*, il en donne deux interprétations : c'était un simulacre de combat, soit qu'il eût lieu contre une ombre, soit qu'il eût lieu à l'ombre et fût, comme on dirait aujourd'hui, une lutte en chambre (cf. l'expression *umbratilis oratio*). Ronsard semble avoir donné au mot « sciamaches » un sens qui correspond à la deuxième interprétation ; pour lui, ce sont des gens qui, comme Mellin de Saint-Gelais, s'escriment seulement « sub tecto », au lieu de combattre au grand jour, « in sole et pulvere ». (Communication de L. Delaruelle.)

2. Pour l'idée, cf. Peletier, dédicace de la traduction de l'*Art poétique* d'Horace (1544), et Du Bellay, *Dedence et Illustration* (1549), II, XII.

3. Cf. Pindare, *Pyth.* I, 92 ; II, 52 et suiv., où l'on a cru longtemps voir une allusion soit à Bacchylide soit à Simonide.

d'endurer qu'un autre flattast les oreilles de son Roi
 Ptolémée, medisant de ceus qui tâchoient comme lui de
 gouter les mannes de la roialle grandeur¹. Bien que
 telles gens foisonnent en honneurs, & qu'ordinerement
 165 on les bonnette, pour avoir quelque titre de faveur : si
 mourront ils sans renom, & reputation, & les doctes
 folies de poètes survivront les innombrables siecles
 avenir, criants la gloire des princes consacrés par eus à
 l'immortalité.

AVERTISSEMENT AU LECTEUR

J'avoï deliberé, lecteur, suivre en l'orthographe de
 mon livre, la plus grand part des raisons de Louis
 Meigret, homme de sain & parfait jugement, qui a le
 premier osé desseiller ses yeus pour voir l'abus de nostre
 5 écriture², sans l'avertissement de mes amis, plus stu-
 dieus de mon renom, que de la verité : me paignant au

162-163. PR 1617-23, Bl comme Ovide gouter (*texte fautif*)

167. 92, PR 1617-23, Bl folies des Poètes

168. PR 1617-23, Bl consacrée par eux (*texte fautif*)

ÉDITIONS. — *Quatre premiers livres des Odes*, 1550. — Supprimé en 1553.
 — Réimprimé dans le *Recueil des Pièces retranchées* de 1617 (p. 111) et
 de 1623 (t. II des *Œuvres*, p. 1616).

Blanchemain (t. II, p. 14); Marty-Laveaux (t. II, p. 478).

4. PR 1617-23, Bl dessiller (*et desiller*) les yeux (*texte fautif*)

1. D'après Suidas, Callimaque avait à se plaindre des médisances
 d'Apollonios. Cf. la fin de l'*Hymne à Apollon*, que Ronsard lui-même a
 paraphrasée à la fin de son ode pindarique à Du Bellay (ci-après, I, 1x).

2. Sur ce réformateur de l'orthographe, voir F. Brunot, *Histoire de la
 langue française*, t. II, p. 95 et suiv. — Ronsard lui adressa en 1550
 l'ode xv du livre III. Cf. Du Bellay, *Deffence*, II, vii, *in fine* (éd. Chamard,
 p. 268); *Olive*, 2^e préface, *in fine* (éd. Chamard, t. I, p. 24).